



## DOSSIER DE PRESSE



## SIGNATURE DE LA CONVENTION

« STAGE REGIONAL : JEUNES EN  
ENTREPRISE »

Domaine de Valombreuse  
Mardi 7 août 2007  
11 heures





## LE DISPOSITIF

*Une expérience en entreprise, mieux rémunérée, plus formatrice et davantage liée au parcours scolaire*

### OBJECTIF REGIONAL

---

Le stage régional « jeunes en entreprise » a pour but de permettre aux jeunes étudiants de 18 à 25 ans d'acquérir une première expérience dans le monde de l'entreprise, et ce en complément de leur formation. Cette opération initiée par la Région Guadeloupe est menée en partenariat avec les organisations patronales et professionnelles. Le stage régional « jeunes en entreprise » se déroule sur un mois, pendant la période des grandes vacances (juillet, août).

### POUR QUI ?

---

Le stage régional « jeunes en entreprise » s'adresse aux étudiants et aux lycéens âgés de 18 à 25 ans.

### ENTREPRISES CONCERNEES

---

Toutes les entreprises peuvent accueillir des stagiaires, il suffit qu'elles souhaitent :

- offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir la vie professionnelle,
- permettre aux jeunes de confronter leurs savoirs théoriques à la pratique,
- bénéficier d'une expertise théorique dans des domaines variés.

### COMMENT CA MARCHE ?

---

Les imprimés de demande de stage régional « jeunes en entreprise » sont à retirer auprès :

- du service de l'enseignement et des aides aux étudiants du Conseil régional
- des lycées
- de l'Union Des Entreprises-MEDEF Guadeloupe
- de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
- de l'Union des Moyennes et Petites Entreprises de Guadeloupe.
- de l'Université Antilles Guyane





## LE DISPOSITIF

### LES CRITERES D'AFFECTATION DES STAGIAIRES

---

Selon le profil et les études poursuivies, et en mesure des possibilités offertes, les services de la Région Guadeloupe affectent les jeunes au sein des entreprises.

### UNE FORMATION AVANT LE STAGE

---

Pour la première fois, la Région Guadeloupe a proposé une séance de formation de 3 heures aux futurs stagiaires. Il s'agissait de :

- sensibiliser les jeunes lycéens et étudiants au monde de l'entreprise
- informer sur le comportement personnel du jeune au sein de l'entreprise
- développer la notion de recrutement pour permettre aux stagiaires d'appréhender les outils de la recherche d'emploi

Cette formation a été réalisée par un cabinet spécialisé en recrutement.

A l'issue du stage, les stagiaires sont invités à réaliser une évaluation de leur séjour au sein de l'entreprise.

### MODALITES FINANCIERES

---

Chaque jeune qui effectue un stage régional bénéficie d'une indemnité mensuelle compensatrice de 450 € qui se décompose comme suit:

- 350 € versés par la Région Guadeloupe
- 100 € participation de l'entreprise

Le jeune est employé à raison de 4heures30 par jour, soit 90 heures mensuelles.



## LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF

### LES PARTENAIRES

---

Ce rapprochement de la jeunesse avec l'entreprise est devenu possible grâce au partenariat construit au fil des années, avec :

- l'UDE-MEDEF Guadeloupe représentée par le président Christian Viviès, M.Lubin et Willy Angel
- la CGPME représentée par Philippe Kalil et Carole Cetout
- l'UMPEG Guadeloupe représentée par le secrétaire général
- le Rectorat
- l'université Antilles-Guyane représentée par M. Cherdieu

### LE ROLE DES PARTENAIRES

---

L'UDE MEDEF Guadeloupe, la CGPME, l'UMPEG :

- informent et diffusent les objectifs de l'action « stage régional : jeunes en entreprise » auprès de leurs adhérents
- recensent les offres de stages auprès des entreprises ;
- mettent ces offres à la disposition de la Région Guadeloupe
- s'assurent auprès de leurs adhérents du bon déroulement et du suivi du jeune dans l'entreprise
- participent à l'évaluation de l'action « stage régional : jeunes en entreprise ».

En 2006, 630 entreprises ont accueilli des stagiaires.





## LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF

### LE ROLE DES PARTENAIRES

---

L'Université des Antilles et de la Guyane, le rectorat :

- mettent à la disposition des lycéens et étudiants des imprimés de demande de « stage régional : jeunes en entreprise ».
- sélectionnent les lycéens et les étudiants sur critères sociaux
- participent à l'évaluation de l'action « stage régional : jeunes en entreprise ».